

SCPI ALTIXIA COMMERCES
FORMULAIRE DE CANDIDATURE AU POSTE
DE MEMBRE DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE

Article R214-144 du Code Monétaire et financier

1. PERSONNE PHYSIQUE

NOM	
PRENOM	
AGE	
REFERENCES PROFESSIONNELLES ET ACTIVITES EXERCEES AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES*	
FONCTIONS OCCUPEES DANS LA SCPI (le cas échéant indiquer « <i>Membre sortant du Conseil de Surveillance de la SCPI</i> »)	
NOMBRE DE PARTS DETENUES DANS LA SCPI	
MAIL	
TELEPHONE	
DATE	
SIGNATURE DU CANDIDAT	

* Ces informations seront publiées dans le prochain rapport annuel de la SCPI : merci de les rédiger de manière très synthétique et de la façon dont vous souhaiteriez qu'elles apparaissent étant précisé qu'ALTIXIA REIM se réserve le droit de les modifier sur la forme à des fins de cohérence et de présentation de toutes les candidatures

2. PERSONNE MORALE

DENOMINATION DE LA SOCIETE	
NUMERO DE RCS	
NOM DU REPRESENTANT	
PRENOM DU REPRESENTANT	
AGE DU REPRESENTANT	
REFERENCES PROFESSIONNELLES ET ACTIVITES EXERCEES AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES DU REPRESENTANT*	
FONCTIONS OCCUPEES DANS LA SCPI (le cas échéant indiquer « <i>Membre sortant du Conseil de Surveillance de la SCPI</i> »)	
NOMBRE TOTAL DE MANDATS DE MEMBRE DE CONSEIL DE SURVEILLANCE EXERCES DANS TOUTES SCPI	
NOMBRE DE PARTS DETENUES DANS LA SCPI	
MAIL DU REPRESENTANT	
TELEPHONE DU REPRESENTANT	
DATE	
SIGNATURE DU REPRESENTANT	

** Ces informations seront publiées dans le prochain rapport annuel de la SCPI : merci de les rédiger de manière très synthétique et de la façon dont vous voudriez qu'elles apparaissent étant précisé qu'ALTIXIA REIM se réserve le droit de les modifier sur la forme à des fins de cohérence et de présentation de toutes les candidatures*

SCPI ALTIXIA COMMERCES
DECLARATION DE NON-CONDAMNATION

Article A. 123-51 du Code de commerce

Je soussigné(e),

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____

A : _____

Demeurant à (adresse personnelle) :

Fils ou Fille de (*) : _____

(nom et prénom du père)

Fils ou Fille de (*) : _____

(nom de jeune fille et prénom de la mère)

Déclare sur l'honneur, conformément aux dispositions de l'article A. 123-51 du Code de commerce, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire -soit d'exercer une activité commerciale- soit de gérer, administrer ou diriger une personne morale.

Fait à _____

Le _____

Signature : _____

Rappel : article L.123-5 du Code de Commerce :

« Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés est puni d'une amende de 4500 euros et d'un emprisonnement de six mois. Le tribunal compétent peut, en outre, priver l'intéressé, pendant un temps qui n'excède pas cinq ans, du droit de vote et d'éligibilité aux élections des tribunaux de commerce, chambres de commerce et d'industrie et conseils de prud'hommes. »

* Rayer la mention inutile